

**Élection des représentants du personnel à la commission consultative mixte
départementale de l'Aveyron**

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 novembre 2022, le bureau de vote réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 21 heures 40, au rectorat de Toulouse sis 75 rue Saint Roch 31400 Toulouse, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président : Monsieur Laurent MACH, SGA-DRH

Secrétaire : Madame Marie CABROL, directrice de l'enseignement privé

Délégués des listes :

1. Madame Hélène DISAUD-PUEL et monsieur Jean-François FERNANDEZ, délégués titulaire et suppléant de la liste SPELC
2. Messieurs Nicolas PROGNON et Alain DELPECH, délégués titulaire et suppléant de la liste FEP CFDT
3. Monsieur Vincent MAZZARON et madame Marie-France ARTIS, délégués titulaire et suppléant de la liste SUNDEP
4. Madame Anne-Laure ALBOUY et monsieur Frédéric AUDOUY, délégués titulaire et suppléant de la liste Snec-CFTC

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	305
Nombre des votants :	133
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
Nombre de suffrages valablement exprimés :	132
Nombre de sièges	3

Listes en présence

Listes en présence	SPELC	FEP CFDT	SUNDEP	Snec-CFTC
Nombre de voix	49	21	12	50

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

44

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SPELC	1
FEP CFDT	0
SUNDEP	0
Snec-CFTC	1

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(A)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(B)** répartis selon la règle du QE =

2

Nombre de sièges restant à pourvoir **(B) - (A) =**

1

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 3

Listes en présence	Plus forte moyenne
SPELC	24.5
FEP CFDT	21
SUNDEP	12
Snec-CFTC	25

La liste Snec-CFTC..... a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 3.

Attribution du siège n°

Listes en présence	Plus forte moyenne
--------------------	--------------------

SPELC	
FEP CFDT	
SUNDEP	
Snec-CFTC	

La liste a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

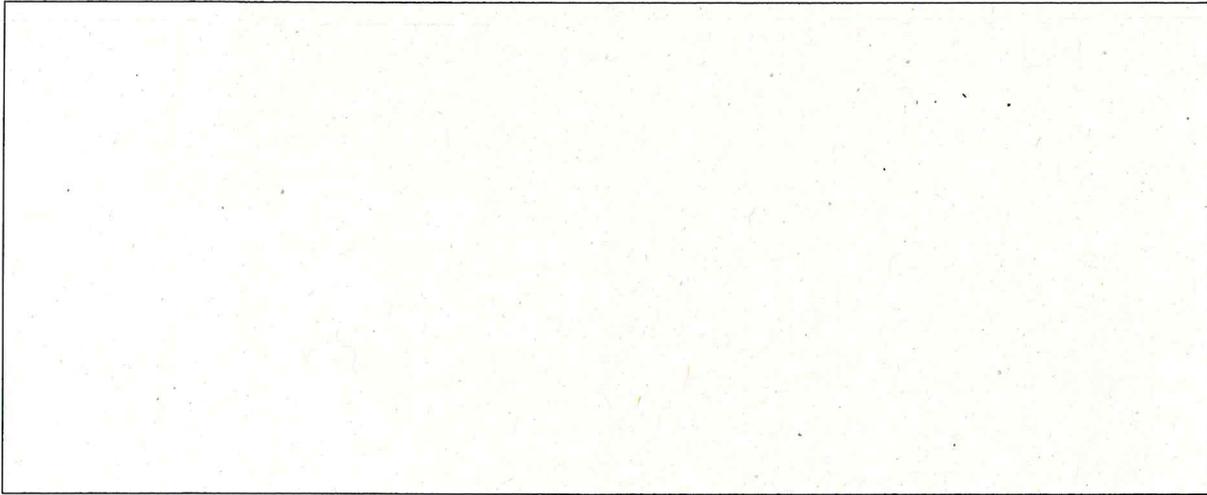
Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SPELC	1
FEP CFDT	0
SUNDEP	0
Snec-CFTC	2

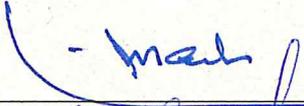
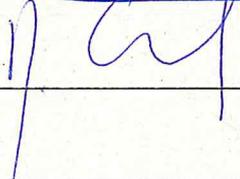
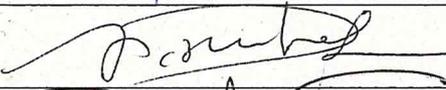
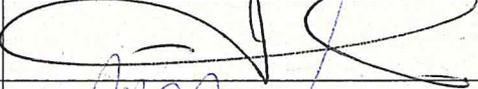
D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	Jean-François FERNANDEZ
	Anne-Laure ALBOUY
	Claire REY
Suppléants	Laurence DELTELL
	Emilie GAGNAIRE
	Virginie ASTORG

E. Observations



F. Emargements

Le président	
Le secrétaire	
Les délégués de listes ou leurs suppléants	
OSANO PUEZ Lelece	
Vincent MAZZARON	
AUSOUY Frédéric	